



Lavour le 22 février 2016

## DES PAROLES...ET DES ACTES ?

**C'est pas rassurant d'être compris par des gens qu'on ne comprend pas...**

Compte rendu du CTE du 16 février 2016

Délégation CGT : 7 représentants CFDT 0 représentant et FO 2 représentants

C'était le premier CTE avec le nouveau Directeur, arrivé avec 20 minutes de retard. Nous n'avions pas encore eu la « chance » de le rencontrer, c'était donc une première pour la CGT.

Nous avons beaucoup écouté ses longues interventions...pas toujours audibles il faut le dire.

4 heures de réunion pour un ordre du jour pas vraiment chargé ! On se demande bien à qu'elle heure on va finir quand le menu sera plus copieux...

### 1- PLAN DE FORMATION

*Le DRH nous a présenté ce plan. Il a été vite interrompu par le Directeur. Pas vraiment satisfait de sa méthode.*

#### Commentaires CGT :

Il y a bien longtemps que la CGT n'est pas satisfaite du DRH et du plan de formation. Nous avons développé une argumentation très étayée pour pointer la disproportion inacceptable entre le poids des axes institutionnels et celui des demandes individuelles. A savoir : **50% du budget du plan de formation est englouti par les axes institutionnels et les formations obligatoires.**

En rajoutant les axes de pôles, **il reste une misère pour les demandes individuelles. Jugez plutôt : 1 en pédopsychiatrie, 3 en psy adulte, 1 sur le pôle personnes âgées. C'est anormal et la CGT l'a dénoncé.** Nous conseillons aux agents de demander leur formation refusée en DIF. Nous contacter. Il serait souhaitable que l'encadrement participe à la promotion des DIF lors de l'entretien d'évaluation. **Monsieur le Directeur, ce n'est pas qu'un problème de méthode mais aussi une question d'orientation institutionnelle.**

Vote plan de formation : CGT CONTRE FO aussi et CFDT absent

### 2- MODIFICATION DU ROULEMENT DES EDUCATEURS TECHNIQUES DE FIAC

La CGT a voté pour ce nouveau roulement qui prévoit désormais des RTT, ce qui n'était pas le cas auparavant.

### 3- QUESTIONS CGT

#### a) Effectifs du futur SSR

Le déménagement est prévu pour fin juin, avec au préalable une inauguration et une journée portes ouvertes début juin. **L'équipe est inquiète et la CGT partage ses inquiétudes.** Quasi aucune information ne circule. Après les tergiversations des Directeurs adjoints en l'absence du Directeur, lui-même sorti passé un coup de téléphone, la Directrice des soins nous a donné quelques précisions. Les demandes du médecin du service seraient en partie satisfaites. C'est déjà pas mal !

Les effectifs AS seraient conformes...à confirmer, idem pour les kinés, légère augmentation pour l'assistante sociale, les brancardiers renforcés.

**Petit bémol le nombre d'IDE** serait à la hausse mais pas à la hauteur des espérances... En effet un montage est envisagé sur la base de 4 infirmières par étage du lundi au vendredi et 3 le WE. Il reposerait sur des règles de fonctionnement liées au WE (pas d'admissions, soins programmés en semaine, etc.)

La CGT dit clairement que le nombre de patients sera le même du lundi au dimanche. Ce n'est pas le tout de prévoir une organisation... virtuelle, il faut ensuite la tenir et la faire respecter...concrètement au quotidien. Autre point non négligeable, la privatisation envisagée du ménage. C'est de toute évidence pour la Direction une variable d'ajustement du budget...

**La CGT dit son opposition à cette éventualité. La Direction attend les devis le chéquier à la main !**

**Enfin nous avons obtenu que tous les agents du SSR puissent programmer leurs congés d'été. La Directrice des Soins et le Directeur ont donné leur feu vert.**

L'équipe du SSR est remontée et à juste titre. Elle a interpellé le Directeur par lettre et attend une réponse.

**Elle peut compter sur la CGT qui soutiendra et accompagnera tous les agents du SSR et les ASH pour toutes actions décidées collectivement. S'il faut faire du bruit...**

#### **b) Perte des jours RTT pour les agents en maternité, paternité ou adoption**

Nous avons porté cette question à l'occasion du dernier CTE. Le Directeur refuse ce droit aux agents. Il précise « *qu'il n'a pas les moyens de payer les fantaisies du Ministère* » ! Il attend un feu vert pour le faire...

On se demande bien lequel ! La CGT a fermement contesté cette lecture intolérable des textes par le Directeur. Nos arguments sont très clairs et solides. Une circulaire, des instructions de la DGOS et une réponse de la Ministre de la Fonction Publique précisent que la maternité génère bien des droits RTT. La maternité n'est pas assimilée à une période d'absence pour maladie. **Les agents concernés ne peuvent pas perdre leurs jours RTT.**

Il y a des fantaisies, peut être même des fantaisistes, qui ont coûté, coûtent ou coûterons demain beaucoup plus cher au CH Lavour, à ses agents et au Ministère...

**Tous les agents concernés privés illégalement de ce droit aux RTT doivent nous contacter.**

**Des recours individuels et collectifs sont possibles. Nous sommes fermement décidés à faire valoir vos droits. Contactez nous et faites les respecter. C'est élémentaire.**

#### **c) Résorption de l'emploi précaire**

Il reste des agents en attente de régularisation de leur situation. Nous avons demandé au DRH d'accélérer le pas. Vu la vitesse à laquelle il exécute les choses nous sommes perplexes. D'autant plus que le dispositif est prolongé. Nous exigeons que les situations individuelles soient réglées au plus vite et qu'un point soit fait sur le nombre d'agents pouvant bénéficier de ce dispositif.

#### **d) Situation des Psychologues**

La CGT a demandé au DRH de régler un certain nombre de situations individuelles en lien avec : les contrats, la rémunération, les demandes de formation, les demandes d'augmentation de quotité de temps de travail.

Le DRH se moque éperdument que des temps de psychologues soient diminuées (EPM, UCSA) ou que d'autres soient fractionnés sur plusieurs unités de soins...Lui et le Directeur assument avec la bénédiction de l'ARS...

### **4- CONCLUSION**

La CGT reste sur sa faim suite à ce CTE. On peut même dire que nous sommes plus que dubitatifs...

Nous attendons de la part du Directeur moins de paroles, plus d'écoute et plus de concret et d'actes dans l'intérêt du CH Lavour, de ses équipes, des patients qui nous sont confiés et du service public.

Ce CTE était long, beaucoup trop long et pour peu de contenu. A suivre...ou pas !

**De tout cela et d'autres points sensibles la CGT demande en vain à échanger avec le Directeur.**

**Il est pour l'instant insaisissable...**

La responsable du service formation prend sa retraite. Nous l'avons remercié pour la qualité de son travail et de nos échanges, son professionnalisme, la pertinence de ses remarques et la justesse de ses conseils.

**CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)